

La Commission scientifique

Monique Gibeault,
Sabine Cann-Olewkoewicz

La Commission scientifique, présidée durant le mandat de Jean-Michel Porte, par Marthe Cartier-Bresson, Secrétaire Marie-France Guittard-Maury, s'est réunie, le 20 janvier 2011.

Le compte rendu de cette réunion fait état de l'intérêt suscité par les conférences du mercredi consacrées à la psychanalyse avec l'enfant et celles du jeudi consacrées à la psychanalyse avec l'adulte. Le thème depuis 1994 est déterminé chaque année. Et depuis quelques années, le même thème est développé dans les conférences du mercredi et du jeudi. Depuis peu, ce thème est articulé avec celui du CPLF de l'année précédente. Les Conférences 2010-2011 ont été axées sur la théorie, afin d'assurer les bases métapsychologiques. La clinique y est présente et suscite l'intérêt du public.

Des critiques possibles : le niveau théorique parfois trop soutenu des conférences et la présentation de vignettes cliniques dans un public extrêmement hétérogène, ce qui amène à réfléchir au problème de la confidentialité, notamment pour les présentations cliniques à Sainte-Anne.

La Commission s'est intéressée également à la spécificité des publications ainsi qu'au public visé.

Les Monographies, textes de base, s'adressent plus particulièrement à des psychanalystes, des psychologues, des universitaires. Chaque numéro est centré sur un concept et il vise à être un outil de référence.

Les Débats s'adressent à un public de cliniciens plus large, professionnels du soin et intéressés par la psychanalyse contemporaine. Par leur contenu, les Débats ont une double fonction de réflexion et d'ouverture. Ils permettent d'envisager un champ plus vaste. On pourrait envisager de choisir un thème, par exemple l'enfant délinquant en lien avec différents intervenants impliqués, (éducateurs, avocats, juges). Pour acquérir une diffusion internationale, on pourrait envisager de publier des auteurs étrangers et certains textes éventuellement en anglais.

Après l'élection du nouveau Bureau lors du CA du 7 juin 2011, ont été désignés les présidents et secrétaires des Commission ouvertes : pour la Commission scientifique, Monique Gibeault, Présidente, Sabine Cann-Olewkoewicz, Secrétaire. Quatre rencontres ont été prévues pour 2011-2012.

La première réunion a été convoquée pour le 6 octobre 2011 et a si peu attiré l'attention des membres, que la présidente et la secrétaire n'ont débattu qu'avec elles-mêmes ! Le soir même, la présidente a informé le président de la SPP, Bernard Chervet, par courriel de cette situation. Cette désaffection n'étonne qu'à moitié, lorsque l'on considère la désaffection pour le CST, instance élue qui fonctionne en groupe très réduit. Cette tendance à la désaffection était déjà signalée dans divers compte rendus antérieurs de la Commission scientifique qui notaient déjà (compte rendu de la CS du 2 juillet 2009) « le manque de motivation d'un nombre important de membres, et d'AeF dans la vie scientifique de la SPP... La difficulté d'avoir accès au code de fonctionnement interne... à comprendre comment les différentes instances communiquent entre elles et avec l'extérieur... la méconnaissance de l'incidence de la Commission scientifique sur la vie de la SPP... le désinvestissement, voire non-investissement des

membres comme entémoigne le manque de candidatures aux diverses commissions élues et l'absence de participants aux votes... etc. »

Comme on peut le constater, engagement décevant et sentiments d'énergie gaspillée. Cette Commission n'a peut-être pas trouvé sa spécificité car la vie scientifique de la Société est discutée par les secrétaires scientifiques, divers groupes de travail, le secrétariat scientifique du CPLF, la Commission des publications, etc.

Plutôt que d'ouvrir une telle Commission à tous les membres, est-ce qu'il ne serait pas plus utile de réunir les personnes intéressées par ces questions dans un groupe de travail avec un mandat précis afin de coordonner les recherches des uns et des autres ?

La Commission scientifique pourrait aussi avoir pour fonction de réunir tous les acteurs de la vie scientifique pour les faire se connaître et se reconnaître et leur permettre d'harmoniser leur politique dans différents aspects concrets (harmoniser ne signifie pas uniformiser comme on pourrait le craindre).

Par ailleurs, l'utilisation du site pourrait permettre à tous les membres de faire remonter à la Commission leurs réflexions. A notre époque, espérer que les collègues qui n'ont pas de responsabilités vont consacrer une soirée et se déplacer seulement pour donner une opinion et un avis sans savoir si cette collecte aura quelque conséquence, est un leurre.

Enfin, il faut probablement repenser au moyen d'aller au delà d'un simple recensement des activités scientifique de la Société.

Probablement faut-il réinventer la Commission scientifique, et cela passe peut-être par la mise en place de moyens différents (le site).